

OLIVIER GAST

LES PROCÉDURES
EUROPÉENNES
DU DROIT DE
LA CONCURRENCE
ET DE LA
FRANCHISE

JUPITER



EUROPE
1992

AVERTISSEMENT

« Les procédures européennes du droit de la concurrence et de la franchise » est un ouvrage pratique dont la vocation est d'apporter le plus concrètement possible les réponses aux questions que doit nécessairement se poser le chef d'entreprise face à l'implication devenue quotidienne du droit communautaire sur la vie de son entreprise.

L'auteur a souhaité développer dans un premier temps les procédures qui résultent de l'action du chef d'entreprise.

Il s'agit des procédures de notification des accords entre entreprises.

Pour illustrer ces procédures, l'auteur a choisi le plus sophistiqué des contrats de commercialisation : le contrat de franchise.

La franchise, il est vrai est particulièrement d'actualité puisque la Commission Européenne vient de publier un règlement d'exemption par catégorie la concernant ; ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} Février 1989.

« *Qui peut le plus, peut le moins* », aussi le chef d'entreprise quel que soit le type de contrat de distribution qu'il aura passé, pourra trouver dans ce guide la réponse à ses interrogations.

Il faut savoir qu'un chef d'entreprise, qu'il s'agisse ou non d'un franchiseur, peut être confronté au pouvoir d'investigation et/ou de sanction de la Commission Européenne.

Dans cette hypothèse, le chef d'entreprise trouvera dans ce guide, les informations nécessaires à la sauvegarde de ses intérêts.

La seconde partie de cet ouvrage sera donc consacrée aux droits et obligations du chef d'entreprise face à la DG-IV (Direction générale de la concurrence) de la Commission.

Ce guide Européen des procédures du droit de la concurrence et de la franchise apportera aux entreprises et notamment à celles des franchiseurs, un outil qui leur assurera une sécurité juridique renforcée qui se résume en quelques mots : « Mieux vaut anticiper le phénomène européen que le subir ».

S'il est un domaine où le droit européen est particulièrement achevé, c'est celui de la concurrence et, par voie de conséquence, celui de la franchise.

Deux exemples illustrent cette réalité : l'affaire PRONUPTIA jugée par la Cour de Justice des C.E. et le règlement d'exemption par catégorie des contrats de franchise que vient de publier la Commission et qui est applicable depuis le 1^{er} février 1989. *Les procédures européennes du droit de la concurrence et de la franchise*, expose pour la première fois clairement et complètement, les procédures européennes auprès de la Direction générale de la concurrence à Bruxelles (DG IV) relevant du droit de la concurrence.

Ce guide apporte aux entreprises et aux avocats, les conseils et les éléments utiles pour la notification ou pour toutes procédures auxquelles ils pourront être confrontés en matière de concurrence ou de franchise.

L'ouvrage d'Olivier Gast est pour les entreprises et notamment pour celles des franchiseurs un outil qui leur assurera une sécurité juridique renforcée car mieux vaut anticiper le phénomène européen que le subir.

Olivier GAST, avocat à la Cour de Paris, Président de l'Université européenne de la Franchise (IPF, Colmar) et de la Commission Franchising de l'UIA (Union Internationale des Avocats) est considéré comme le spécialiste européen de la franchise.